

2009/1673 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARRAINAGE DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION ORGANISEE AU MUSEE DES BEAUX-ARTS DU 10 OCTOBRE 2009 AU 15 FEVRIER 2010, « PICASSO, MATISSE, DUBUFFET, BACON... LES MODERNES S'EXPOSENT AU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON ». (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Le Musée des Beaux-Arts de Lyon organise du 10 octobre 2009 au 15 février 2010, l'exposition « Picasso, Matisse, Dubuffet, Bacon... Les Modernes s'exposent au musée des Beaux-Arts de Lyon ».

Cette exposition a pour but une mise en valeur des collections du XX^e siècle du musée. Ces collections, dont une large partie est entrée au musée des Beaux-Arts de Lyon suite à des legs ou donations, sont d'une grande richesse (Braque, Léger, Miro, Picasso, Bacon...) mais sont néanmoins assez méconnues du public, en particulier du public lyonnais.

L'exposition associera aux œuvres du musée d'autres œuvres du XX^e siècle issues de collections publiques, de fondations et de collections particulières permettant des confrontations. De plus, la Société Générale, mécène pour cette exposition prêtera certaines sculptures de sa collection.

Ainsi plus d'une centaine d'œuvres, de différents mediums : peintures, dessins, sculptures, seront présentées.

Afin de compléter les financements de communication de cette exposition, des Sociétés ont accepté de parrainer l'exposition « Picasso, Matisse, Dubuffet, Bacon... Les Modernes s'exposent au musée des Beaux-Arts de Lyon ».

Ces différents types de parrainage sont formalisés dans les conventions jointes au dossier.

Société	Apport de la société	Contreparties de la Ville de Lyon
France Info	<ul style="list-style-type: none"> - spots publicitaires sur le site du partenaire ; - lien vers le site du musée des Beaux-Arts. <p>Valorisation totale des contreparties : 15 840 € TTC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - lien vers le site internet du partenaire ; - présence du logo sur les supports de communication de l'exposition ; - signalétique à l'entrée de l'exposition ; - mise à disposition d'entrées dans l'exposition. <p style="text-align: right;">15 840 €TTC</p>

Petit Bulletin	Insertion annonce de l'exposition sur le magazine 3 700 € TTC.	Présence du logo sur les supports de communication de l'exposition. 3 700 € TTC.
Télérama	Insertions annonce de l'exposition dans l'agenda des événements et « les fourmis dans les jambes » et dans la newsletter. 22 860 € TTC.	- lien vers le site internet du partenaire ; - présence du logo ou du nom du partenaire sur les supports de communication de l'exposition ; - mise à disposition d'entrées dans l'exposition ; - signalétique à l'entrée de l'exposition. 15 840 € TTC.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Oùï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1. Les conventions de parrainage établies dans le cadre de l'exposition « Picasso, Matisse, Dubuffet, Bacon... Les Modernes s'exposent au Musée des Beaux-Arts de Lyon », présentée au musée des Beaux-arts du 10 octobre 2009 au 15 février 2010, conformément aux dispositions du tableau ci-dessous sont approuvées :

Société	Apport de la société	Contreparties de la Ville de Lyon
France Info	- spots publicitaires sur le site du partenaire ; - lien vers le site du musée des Beaux-Arts. Valorisation totale des contreparties : 15 840 € TTC.	- lien vers le site internet du partenaire ; - présence du logo sur les supports de communication de l'exposition ; - signalétique à l'entrée de l'exposition ; - mise à disposition d'entrées dans l'exposition. 15 840 €TTC.
Petit Bulletin	Insertion annonce de l'exposition sur le magazine 3 700 € TTC.	Présence du logo sur les supports de communication de l'exposition. 3 700 € TTC.
Télérama	Insertions annonce de l'exposition dans l'agenda des événements et « les fourmis dans les jambes » et dans la newsletter. 22 860 € TTC.	- lien vers le site internet du partenaire ; - présence du logo ou du nom du partenaire sur les supports de communication de l'exposition ; - mise à disposition d'entrées dans l'exposition ; - signalétique à l'entrée de l'exposition. 15 840 € TTC.

2. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN